

Bulletin d'information

ORDRE GÉNÉRAL
No 04 – 12 juin 2012

LA PUNAISE MARBRÉE – UN INSECTE À SURVEILLER

La punaise marbrée, *Halyomorpha halys* (en anglais 'brown marmorated stink bug' ou BMSB), a été rapportée pour la première fois sur le continent nord-américain, en 2001, en Pennsylvanie. Cet insecte possède un vaste éventail de plantes hôtes, incluant les cultures fruitières et légumières, les plantes ornementales, le soya, le maïs et plusieurs plantes indigènes. Elle est aussi considérée comme une nuisance alors que les adultes s'agglomèrent à l'intérieur des bâtiments à l'automne.

Ce bulletin d'information fait le point sur l'état de la situation, l'identification, la biologie de l'insecte, ses plantes hôtes et les dommages qu'elle cause ainsi que sur les actions récentes prises par le MAPAQ à son égard.

État de la situation

Depuis son introduction sur le continent américain, la punaise marbrée a été identifiée dans plus de 30 États parmi lesquels on compte le New Jersey, l'Oregon, le Maryland, New York, la Caroline du Nord, la Virginie, le Massachusetts, la Californie et, tout récemment, le Michigan (janvier 2011). Au Canada, cette espèce a également été rapportée en Ontario (juillet 2011).

Au Québec, deux échantillons de punaise marbrée ont été reçus au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ en 2008 et en 2010, mais dans les deux cas les insectes étaient associés à du matériel importé. Aucun spécimen n'a encore été retrouvé sur le terrain.

La dissémination rapide de l'insecte sur l'ensemble de l'Amérique du Nord a rendu injustifiable la réglementation de cette espèce exotique autant par les États-Unis que par le Canada. Sa dissémination est assurée en grande partie par le vol des adultes sur d'importantes distances ainsi que par le déplacement de matériel par l'homme.

Identification

La punaise marbrée est un insecte relativement imposant. En effet, les adultes mesurent entre 12 et 17 mm de longueur. Leur corps est brun jaunâtre et en forme de bouclier. Les antennes présentent des bandes pâles sur les deux derniers segments alors qu'il y a alternance de bandes pâles et foncées sur la marge de l'abdomen. L'absence de dent sur la joue ainsi que la marge antérieure du pronotum lisse sont aussi des caractéristiques de l'espèce. Il est à noter qu'il est impossible d'identifier visuellement cette espèce à partir de stades larvaires.

À première vue, *H. halys* peut être facilement confondue avec d'autres punaises appartenant aux genres *Brochymena* spp. et *Euschistus* spp. Il est fortement recommandé de faire identifier tout spécimen suspect par le Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ.



Pour plus d'information sur la description des différents stades de la punaise marbrée, vous pouvez consulter la fiche technique et la présentation portant sur cet insecte aux adresses suivantes :

- http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-pepinier/documents/Version%20r%c3%a9vis%c3%a9e_Halyomorpha%20halys_JPL_MR.pdf
- http://www.agrireseau.qc.ca/lab/documents/La%20punaise%20marbr%c3%a9e_JPL_17-05-2012.pdf

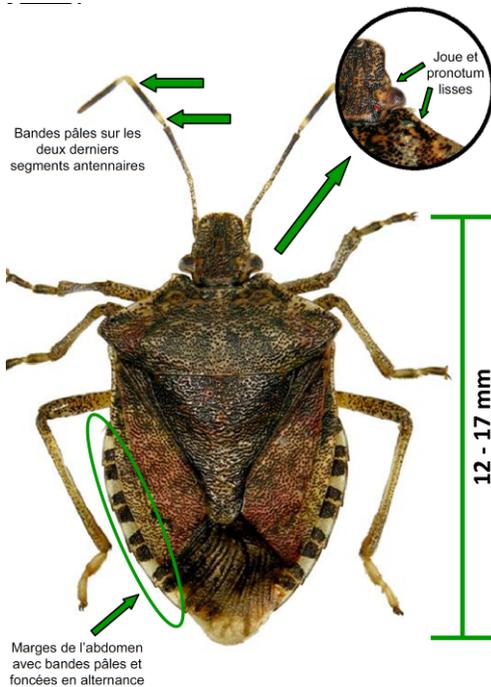


Figure 1 : Adulte avec critères d'identification.
Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, MAPAQ



Figure 2 : Larve de stade 4.
Department of Entomology, Rutgers University

Biologie

À l'extrême nord de son aire de distribution, la punaise marbrée effectue une génération par année alors qu'il y en a cinq au sud des États-Unis. Les adultes s'activent au printemps, s'accouplent et les femelles pondent de juin à août, avec un pic de ponte en juillet. Comme la période de ponte est longue, les cinq stades larvaires de l'insecte peuvent être observés tout au long de l'été. Tous les stades de l'insecte, excepté le stade œuf, s'alimentent et donc, causent des dommages. À l'automne, les adultes se cherchent un abri pour passer l'hiver. Certains d'entre eux entrent alors dans les bâtiments et maisons où ils s'agglomèrent. Lorsqu'elle est dérangée, la punaise sécrète une substance possédant une odeur nauséabonde.

Plantes hôtes et dommages

Ce ravageur possède un très vaste éventail de plantes hôtes (plus de 300). Toute plante produisant des fruits ou des légumes à peau assez mince est potentiellement une plante hôte. Cela inclut les cultures fruitières et légumières, les plantes ornementales, le soya, le maïs et les plantes indigènes. Selon des observations faites aux États-Unis, les vergers de pommiers seraient particulièrement à risque. La punaise utilise son rostre pour piquer les tissus végétaux, injecte une enzyme et aspire les fluides dont elle se nourrit. Ces blessures provoquent des dommages importants (décolorations, lésions nécrotiques, déformations), ce qui diminue considérablement leur valeur commerciale ou disqualifie les produits.



A. Nielsen (Rutgers)



A. Nielsen (Rutgers)



G. Dively (UMD)



G. Dively (UMD)

Figure 3 : Dommages causés par la punaise marbrée sur la pomme, le maïs et la tomate.

Actions en cours

La stratégie adoptée pour la saison 2012 est de sensibiliser les intervenants à l'arrivée potentielle de ce nouvel insecte. Comme l'insecte n'est pas encore établi au Québec et que les pièges disponibles sur le marché sont inefficaces, la présence sur le terrain d'intervenants bien informés représente la meilleure ligne de défense. À cet effet, vous pouvez utiliser la [fiche terrain imagée](#) qui permet l'identification rapide de l'insecte.

Par ailleurs, une veille scientifique en continu se poursuivra pour suivre l'évolution des connaissances et l'évolution des populations dans le reste de l'Amérique du Nord.

La vigilance s'impose

Selon les connaissances concernant la biologie de la punaise marbrée, cette espèce est fort probablement adaptée pour survivre aux conditions climatiques retrouvées dans l'est du Canada. La punaise marbrée n'étant pas encore établie au Québec, il est crucial de demeurer vigilant face à cet insecte.

Consultez les publications disponibles sur Agri-Réseau ([fiche technique](#) et [présentation PowerPoint](#)) et surveillez la publication d'avertissements phytosanitaires.

Si vous suspectez la présence de punaise marbrée, vous êtes invité à faire parvenir un échantillon au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ. Aucune tarification ne sera appliquée.

Texte rédigé par :

Jean-Philippe Légaré, M. Sc., Biologiste-entomologiste, Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, Direction de la phytoprotection, MAPAQ

LE RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES
BRUNO GOSSELIN, coordonnateur du RAP
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100, poste 3658 - Télécopieur : 418 380-2162
Courriel : bruno.gosselin@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 04 – ordre général – 12 juin 2012